



Discours d'inauguration

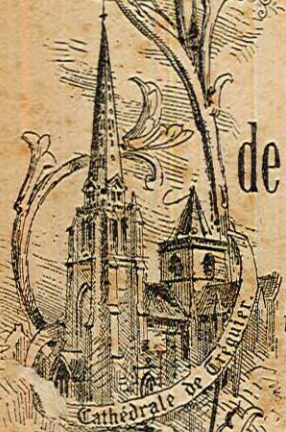
du Monument funèbre

de Monseigneur BOUCHÉ

Evêque de St. Brieuc et Tréguier



XXVII Août MDCCCXCI



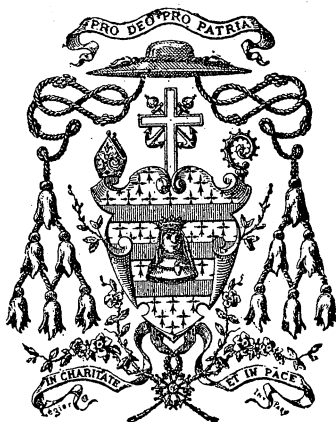
DISCOURS D'INAUGURATION
DU MONUMENT FUNÈBRE
DE MONSEIGNEUR
EUGÈNE-ANGE-MARIE BOUCHÉ

ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER

Prononcé dans la Cathédrale de Saint-Brieuc

LE JEUDI XXVII AOUT MDCCCXCI

PAR M. L'ABBÉ LE PROVOST
Vicaire Général, Archidiaque de Tréguier



SAINT-BRIEUC
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITHOGRAPHIE RENÉ PRUD'HOMME
Imprimeur de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque
1891



*Pro Deo, pro Patriâ, in charitate et
in pace.*

Pour Dieu, pour la Patrie, dans la
charité et dans la paix.

(Devise de S. G. M^{gr} Bouché).

MESSEIGNEURS (1),
VÉNÉRÉS CONFRÈRES,
MES CHERS FRÈRES,

Les premières paroles qui vont tomber de cette chaire
doivent expliquer pourquoi elle ne reste pas aujourd'hui
muette et silencieuse.

Il ne s'agit plus, comme au jour du Service solennel de
Quarantaine, de payer un juste tribut d'hommages et de
regrets au Pontife vénéré dont nous célébrons pour la
troisième fois l'anniversaire prescrit par le *Cérémonial des
Evêques*. Ces hommages furent rendus et ces regrets expri-
més, avec autant d'éloquence que d'autorité, par des lèvres
épiscopales (2), qu'une mort inopinée devait glacer, hélas !
deux ans après. D'autre part, la sainte Eglise déclare
expressément que dans les anniversaires le temps n'est plus

(1) Nosseigneurs Fallières, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier, et Bouvier,
Evêque de Tarentaise.

(2) L'oraison funèbre de Monseigneur Bouché fut prononcée dans la Cathédrale
de Saint-Brieuc, le 17 juillet 1888, en présence de S. E. le Cardinal-Archevêque
de Rennes et de NN. SS. les Evêques de Vannes et de Quimper, par S. G.
Monseigneur Bélouino, Evêque titulaire de Hiéropolis.



*Pro Deo, pro Patria, in charitate et
in pace.*

Pour Dieu, pour la Patrie, dans la
charité et dans la paix.

(Devise de S. G. M^{gr} BOUCHÉ).

MESSEIGNEURS (1),
VÉNÉRÉS CONFRÈRES,
MES CHERS FRÈRES,

Les premières paroles qui vont tomber de cette chaire
doivent expliquer pourquoi elle ne reste pas aujourd'hui
muette et silencieuse.

Il ne s'agit plus, comme au jour du Service solennel de
Quarantaine, de payer un juste tribut d'hommages et de
regrets au Pontife vénéré dont nous célébrons pour la
troisième fois l'anniversaire prescrit par le *Cérémonial des
Evêques*. Ces hommages furent rendus et ces regrets expri-
més, avec autant d'éloquence que d'autorité, par des lèvres
épiscopales (2), qu'une mort inopinée devait glacer, hélas !
deux ans après. D'autre part, la sainte Eglise déclare
expressément que dans les anniversaires le temps n'est plus

(1) Nosseigneurs Fallières, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier, et Bouvier,
Evêque de Tarentaise.

(2) L'oraison funèbre de Monseigneur Bouché fut prononcée dans la Cathédrale
de Saint-Brieuc, le 17 juillet 1888, en présence de S. E. le Cardinal-Archevêque
de Rennes et de NN. SS. les Evêques de Vannes et de Quimper, par S. G.
Monseigneur Bélouino, Evêque titulaire de Hiéropolis.

aux panégyriques et aux allocutions : *Non tamen post Missam sermo habendus erit* (1).

Qu'est-ce à dire, mes Frères, sinon qu'après l'Oraison funèbre qui interpréta excellemment la douleur et le deuil des cœurs, la voix de la prière doit seule désormais interrompre de temps en temps le silence et le recueillement qui ne tardent pas à se faire autour des mausolées et des tombeaux ?

Aussi la supplication de l'absoute devrait-elle suivre d'aussi près que d'ordinaire la célébration du saint sacrifice, si une pieuse et louable coutume n'avait pas voulu que sur la tombe de nos Evêques bien-aimés s'élevât un monument funéraire qui rendît visible et perpétuât leur souvenir ; si un nouveau monument funéraire, déjà prêt à être inauguré dans la Basilique-Cathédrale, n'amenait point sur toutes les lèvres une interrogation qui ne saurait rester sans réponse : Que veut dire cette nouvelle statue tumulaire : *Quid sibi volunt isti lapides* ? (2)

Ce qu'elle veut dire ? Qu'elle est un mémorial de la perte immense qu'éprouvait le diocèse au jour où il se voyait inopinément et prématurément privé de son premier Pasteur. *Positi sunt lapides isti in monumentum* (3).

Ce qu'elle veut dire ? Qu'elle est un faible, mais impé-
rissable témoignage des regrets et de la reconnaissance du diocèse, et que les souscriptions toutes spontanées qui ont couvert les frais de son exécution et de son érection, furent recueillies avec la même promptitude que les cailloux dans le lit d'un torrent desséché (4).

(1) *Cærem. Episc.*, lib. II, cap. XXXVI.

(2) *Josue*, IV, 6.

(3) *Ibid.*, 7.

(4) La souscription ne resta ouverte que quelques mois. La comparaison est empruntée à un saint Père parlant d'un diocèse sans Evêque.

Ce qu'elle veut dire ? Ah ! mes Frères, si par une permission du Ciel, elle s'animait en ce moment, il me semble qu'elle murmurerait à nos oreilles comme un écho d'outre-tombe : Dieu et Patrie, paix et charité : *Pro Deo, pro Patriâ, in charitate et in pace* !

Ces quelques mots, qui indiquaient un double but, patriotique et divin « *pro Deo, pro Patriâ* » à poursuivre, et les deux moyens évangéliques « *in charitate et in pace* » employés à l'atteindre, vous les avez reconnus, mes Frères ; et ce n'est pas sans émotion que je les prononce devant vous. Ils étincelaient naguère en lettres d'or au front de vos arcs de triomphe ; ils étaient comme la conclusion obligée ou plutôt naturelle de tous les souhaits de bienvenue et de bénédiction adressés à l'Envoyé du Seigneur (1), car c'était la belle et noble devise du Père de la grande famille diocésaine.

Mais, avant de briller au champ d'azur du blason de l'Evêque, cette devise s'était profondément gravée dans l'âme et avait secrètement inspiré les actes du prêtre ; elle avait servi de règle intime de conduite au prêtre sur terre et sur mer, avant de devenir le cri de ralliement de l'Evêque au pays natal : programme d'un épiscopat à ses débuts, elle résumait un passé sacerdotal consacré à l'amour de Dieu et à l'amour de la Patrie (2).

Votre devise à vous aussi, Monseigneur, a le rare et grand mérite d'avoir été *vécue* (3), avant d'avoir été écrite. Le redoublement de zèle (4) qui en est la lettre et l'esprit,

(1) *Matth.* XXI, 9.

(2) J'ai choisi cette devise comme le résumé de mon passé consacré à l'amour de Dieu et à l'amour de la Patrie. (Paroles de Monseigneur Bouché à la distribution des prix des Cordeliers de Dinan). Cf. *Sem. Relig.* année 1883, p. 369.

(3) Expression toute moderne, familière à Monseigneur Bouché.

(4) *Zelo zelatus sum*.

a retrouvé sur la terre bretonne un champ d'activité féconde ; car si remplie que soit la carrière mortelle de nos Evêques, que d'œuvres inachevées restent après eux ! De combien d'œuvres nouvelles, objets de leurs vœux ou de leurs rêves, ils laissent à leurs successeurs l'initiative, l'organisation et la constante sollicitude ! Heureux les diocèses où la flamme du zèle, à l'instar du flambeau symbolique qu'on se passait de la main à la main dans certaines courses de l'antiquité, ne s'éteint avec la vie dans le cœur du Pasteur qui s'en va que pour s'allumer ainsi plus vif et plus ardent au cœur du nouveau !

Cependant, pour ne parler que des tombeaux récemment glorifiés par vos soins, Monseigneur, j'oserai dire que l'inauguration d'aucun d'eux ne doit autant vous toucher et vous honorer que la solennité funèbre d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, c'est à l'intention non plus simplement d'un de vos devanciers que nous avons vu le calice du salut (1) aux mains de votre vénéré Collègue de Tarentaise, associé de nouveau par la Providence à nos deuils, et nous édifiant par sa présence avant de nous édifier par sa parole (2), mais en faveur de *ce plus proche défunt dont l'Evêque sur son siège a le devoir de garder la mémoire* (3), en faveur de *ce prédécesseur immédiat* (4) dont votre alliance avec l'Eglise de Saint-Brieuc et Tréguier, qui le pleurait (5), vous a fait le frère survivant et suppléant (6) : *Nemo tam frater quàm Episcopus*.

(1) Ps. CXV, 13.

(2) Monseigneur de Tarentaise avait également honoré et édifié de sa présence, jeudi 28 août 1890, les obsèques solennelles du très regretté Monseigneur Bélouino, Evêque de Hiéropolis. Sa Grandeur a bien voulu accepter de prêcher à Saint-Brieuc les deux retraites ecclésiastiques de l'an prochain.

(3-4) *Episcopus vivens prædecessoris sui, proximè ante ipsum defuncti, memoriam habere debet*. Cf. Cærem. Episc. loc. cit.

(5) II. Reg. 14, 5.

(6) Deuter. XXV, 5.

Aujourd'hui, c'est dans vos propres travaux que vous entrez, selon l'expression du saint Evangile (1), et dans votre propre moisson.

Tout près d'un marbre bien beau (2), moins expressif cependant que la parole éloquente qui lui prêta son concours pour célébrer une grande mémoire, un autre monument s'est élevé, grâce à vous, comme par enchantement. Cette statue tumulaire, dont la prompte exécution a trahi un ciseau aussi expéditif qu'habile (3) ; sa pose à genoux, dernier trait d'imitation dans la mort avec le modèle (4) qu'on s'était proposé pendant la vie ; la coïncidence voulue de son inauguration solennelle avec l'une des deux retraites pastorales ; une fondation pieuse (5), destinée à recommander perpétuellement à Dieu l'âme du Pontife ; pendant que la pierre sculptée avec art immortalisera la ressemblance de l'homme extérieur : tout ici redit et redira vos attentions religieuses, délicates et empressées, à l'endroit du prédécesseur que vous nous donniez, dès le premier jour, la consolation de venir pleurer avec nous (6), et que vous n'aviez point connu.

Vous ne l'avez point connu ; et voilà pourquoi vous avez désiré que les principaux traits de sa vie ou de sa devise en action fussent esquissés devant vous, en présence d'une élite d'auditeurs accourus nombreux à votre appel (7).

(1) Joan. IV, 38.

(2) Monument de Monseigneur David. L'Oraison funèbre de Monseigneur David a été prononcée, à l'occasion de l'inauguration de ce monument, le 14 mai 1891, par M. l'abbé Dubourg, vicaire général, archidiacre de Saint-Brieuc.

(3) M. Pierre Ogé, de Saint-Brieuc, statuaire à Paris.

(4) Monseigneur Le Mée, représenté également dans l'attitude de la prière.

(5) Une fondation de messes.

(6) Cf. Lettre pastorale de prise de possession du diocèse, p. 11.

(7) Lettre pastorale à l'occasion du monument funèbre de Monseigneur Bouché,

Le sentiment de mon insuffisance m'aurait fait assurément décliner l'honneur de les retracer, mes Frères, si le silence où se complaisait mon âme et que j'étais gracieusement invité à rompre, n'eût passé, en se prolongeant, pour de la pusillanimité ou pour de l'ingratitude. La tâche m'est, d'ailleurs, facilitée et la voie tout indiquée par la considération même qui a dicté le choix dont j'ai été l'objet. C'est au seul privilège d'avoir vécu plus de quatre ans dans l'intimité du vénéré Prélat que je dois d'avoir été préféré pour la circonstance, non seulement à tant d'autres dont la parole chaude et colorée eût tenu l'auditoire sous le charme, mais encore aux anciens condisciples, devenus les confrères et restés les amis du jeune vicaire de Ploubazlanec et du brillant aumônier de marine.

C'est donc l'Evêque, après le prêtre, qu'il faudra essayer de faire revivre dans ce discours, non avec un éclat emprunté à l'imagination ou à des souvenirs de jeunesse embellis par eux, mais, à défaut d'éloquence, avec ce ton, avec cet accent qu'inspire la pure vérité, quand elle jaillit du simple exposé, du simple rapprochement de faits saisissants, datant d'hier, s'étant passés sous nos yeux et appartenant à nos annales diocésaines. De la page d'histoire locale et contemporaine que j'ai voulu écrire avec l'impartialité chrétienne, faite de vérité et de charité (1), qu'il me soit permis de désavouer d'avance toute pensée, toute expression, toute interprétation qui ne serait pas en parfaite conformité avec la devise épiscopale que j'ai prise pour texte, et dont nous allons trouver la meilleure application et le meilleur commentaire dans la vie et la mort de celui qui fut notre ILLUSTRISSE ET RÉVÉRENDISSE PÈRE EN JÉSUS-CHRIST

(1) Ephes. IV, 15. *Veritatem autem facientes in charitate.*

MONSEIGNEUR EUGÈNE-ANGE-MARIE BOUCHÉ,
EN SON VIVANT EVÊQUE DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER,
COMTE ROMAIN, ASSISTANT AU TRÔNE PONTIFICAL, ANCIEN
AUMÔNIER SUPÉRIEUR DE LA MARINE FRANÇAISE, CHEVALIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

I

C'était le dimanche vingt avril mil huit cent cinquante-six, en la fête du Patronage de saint Joseph, au bourg de Ploubazlanec, paroisse voisine de la jolie petite ville de Paimpol, en face de l'île de Bréhat et de la vaste mer. Les fidèles sortaient de la grand'messe. A voir leur douce animation et l'air de contentement répandu sur leurs visages, à entendre surtout les paroles et les impressions qu'ils échangeaient, vous eussiez deviné qu'un événement, aussi heureux qu'important pour leur vie paroissiale, venait de se produire. « Quel beau prêtre ! Qu'il est grand ! Qu'il paraît jeune, affable et bon ! D'où nous vient-il ? Savez-vous son nom ? »

Quel était donc cet événement qui continuait ainsi à les préoccuper, après les avoir distraits un instant pendant la célébration des saints mystères ? Vous l'avez dit avant moi. L'arrivée des nouveaux vicaires est, en effet, tout un événement dans nos paroisses très chrétiennes, et pour le Pasteur et pour ses ouailles. Le Pasteur entrevoit en eux « des hommes honorés comme lui du sacerdoce », des collaborateurs « envoyés pour le seconder dans les travaux de son ministère et travailler eux-mêmes sous sa direction à l'œuvre dont il est personnellement responsable devant

Dieu (1) ». Désormais il redoutera moins les approches de la vieillesse et les morsures de la maladie. N'a-t-il pas sous son toit un hôte, à sa table un commensal, dans sa solitude un compagnon dont le dévouement à toute épreuve semble déjà lui dire avec un joyeux empressement : Me voici, je suis tout prêt : *Ecce ego, mitte me* (2).

Les fidèles, de leur côté, aiment à voir, dans le vicaire, comme une réapparition de leur vénérable recteur, non plus retardé par les infirmités et les années, mais accourant à leur appel avec un regain de santé et de jeunesse. Qu'ils sont édifiés, quand ils constatent qu'en dépit des mutations inévitables dans le clergé local, c'est toujours le même zèle pour aller aux malades, la même générosité en faveur des pauvres, la même circonspection pour qu'aucune démarche, pour qu'aucune parole ne laisse soupçonner à l'extérieur le moindre désaccord entre le chef et les membres de la famille presbytérale !

Mais ne suis-je pas ici, mes Frères, le jouet volontaire d'un mirage séduisant ; et, désireux d'embellir un passé lointain que mes yeux n'ont point vu, ne cède-je pas à la tentation de le peindre avec des couleurs qu'il n'eût jamais ? Ecoutez un témoin oculaire, qui se souvient, après trente-cinq ans, de l'heureuse impression, restée durable, et des grandes espérances, toutes dépassées, que fit naître la première vue du jeune vicaire :

« Sa charité le faisait souvent appeler au chevet des malades ; et sa bourse était mise à rude contribution. Marcheur intrépide, il se rendait en un moment aux villages les plus éloignés, les marins employaient toute leur

(1) *Statuts diocésains*, p. 205.

(2) *Isaï*, VI, 8.

industrie à l'avoir pour la bénédiction de leurs bateaux.... Nous le décidions parfois à faire un petit voyage ; mais ce n'était pas chose facile, car il gardait la résidence et s'absentait très peu. La cure de Paimpol, de temps en temps, et le presbytère de Bréhat, en été, étaient ses seules sorties. Une fois par an, dans la belle saison, il retournait dans sa famille. La paroisse avait alors à sa tête un recteur plein de zèle et de dévouement, mais un peu brusque, entier dans ses idées ; et, dans son ardeur pour le bien, ne comprenant pas qu'on eût une autre méthode que la sienne. Aussi, le vicaire, malgré tous ses égards respectueux, eut-il quelquefois à souffrir. Eh bien ! à nous, ses amis intimes, jamais il n'a dit un mot, fait une allusion qui eût pu donner à soupçonner ces difficultés intermittentes ; nous ne les avons apprises qu'après son départ, en admirant sa parfaite discrétion ».

Généreux dévouement de M. l'abbé Bouché à la famille paroissiale qui reçoit les prémices de son ministère ; son tendre attachement, son attachement passionné à cette patrie initiale (1) qui s'appelle la famille selon la chair et le sang, et à cette seconde maison paternelle qui est l'église de la paroisse natale ; ses tendances au mieux, toutes les fois qu'il n'y voyait pas l'ennemi du bien ; sa charité ; son amour de la paix : tous ces traits qui viennent d'être indiqués à peine et en raccourci, ne feront que s'accroître en lui et s'accuser, avec le temps, à commencer par les trois années de son vicariat.

L'enseignement du catéchisme lui incombe tout d'abord. Il en a compris si bien toute l'importance, qu'au Grand Séminaire son sermon de diaconat, qui eût gagné à n'être pas prononcé par un élève posant presque en professeur devant ses maîtres, avait roulé sur la véritable manière d'ins-

1) *Initia reipublicæ familia complectitur*. Cf. *Encycl. Sapientie christianæ*.

truire les ignorants (1). Aussi, mettant personnellement en pratique ce qu'il conseillera plus tard à d'autres, consacrait-il la plus grande partie de la semaine à la préparation sérieuse des instructions familières qui s'adressent aux auditeurs de la première messe du dimanche.

Cette préparation, si consciencieuse qu'elle soit, ne lui paraîtra pas suffisante quand il devra apprendre la lettre du catéchisme aux petits enfants. Mais n'a-t-il pas sous la main de précieuses auxiliaires, aptes et prêtes à frayer la voie à l'enseignement du prêtre ? Rien ne saurait donner une plus juste idée de son zèle, aussi éclairé qu'ingénieux, que les pages si touchantes écrites par l'ancien vicaire à l'éloge des nombreuses Sœurs des différents tiers-ordres répandus à Ploubazlanec, de ces filles dévouées qu'il avait vues à l'œuvre, et soutenues de ses exemples, de ses encouragements et de ses conseils.

« Aux veillées du soir, on assemblait tous les enfants de chaque village, de chaque hameau. Réunis devant le foyer, ils étaient interrogés tour à tour par la bonne Sœur, qui apportait dans l'accomplissement de sa tâche volontaire une patience que rien ne déconcertait. Il fallait voir plus tard avec quel légitime orgueil la sainte fille présentait ses petits élèves à M. le Recteur, le jour où l'on prenait les noms pour la première communion, en lui donnant l'assurance qu'ils savaient déjà toute ou presque toute la lettre du catéchisme. Et avec quel bonheur aussi le vénérable Recteur accueillait ces communications, qui lui promettaient pour les réunions du catéchisme un auditoire déjà bien préparé (2) ».

(1) Lib. S. Aug. *de catechizandis rudibus*.

(2) Circulaire, N° 7, relative à l'enseignement du catéchisme.

A l'enseignement de la lettre du catéchisme ne se bornait pas le concours apporté par les Sœurs des tiers-ordres au prêtre qui les dirigeait avec tact, mesure et intelligence.

« Dans nos visites aux malades, soit de jour, soit de nuit, disait-il, nous trouvions toujours à leur chevet une *bonne Sœur*, infirmière volontaire, leur prodiguant des soins désintéressés, les préparant à recevoir les derniers sacrements, et se constituant ainsi la meilleure auxiliaire du prêtre. Quand nous allions porter le Saint Viatique aux moribonds, nous étions assuré de trouver tout préparé, et la maison en ordre : une nappe bien blanche recouvrait la table, sur laquelle s'élevait le plus beau crucifix de la maison ou du village ; autour du symbole de la Rédemption étaient rangés des vases en porcelaine garnis des plus belles fleurs de la saison ; les cierges bénits à la Chandeleur brûlaient dans les plus beaux chandeliers qu'on avait pu se procurer ; une assiette, de vieille faïence le plus souvent, recevait l'eau sainte, dans laquelle trempait le buis des Rameaux. Une foule recueillie remplissait la maison.

« En attendant l'arrivée du *Bon Dieu*, la Sœur du tiers-ordre, *la Religieuse de la maison* (*Léanez ann ti*) selon la charmante appellation bretonne, récitait des prières auxquelles l'assistance répondait pieusement. Le prêtre n'avait pas besoin d'exhorter le mourant : ce que celui-ci voyait autour de lui, ce qu'il entendait, tout lui parlait éloquemment du grand acte qui allait s'accomplir. Et quand les derniers sacrements avaient été administrés par le prêtre et reçus par ce vrai Chrétien avec une sainte résignation faite de foi et d'espérance, le rôle de *la Religieuse de la maison* n'était pas fini. Elle demeurait là, négligeant ses propres affaires, jusqu'à la fin. C'était encore elle qui suppléait à l'inexpé-

rience des gens de la maison ; c'était elle qui prenait soin d'ensevelir le Chrétien qui venait de mourir, de préparer la chapelle mortuaire, d'entourer de décence et de respect ces restes de la vie qui ressusciteront au dernier jour. C'était elle toujours qui présidait *la veillée du mort* et récitait le *chapelet des trépassés* ».

O vous qui rappeliez ainsi avec une émotion communicative ces doux souvenirs de votre carrière vicariale, ne craignez pas de les avoir décrits trop longuement. Si les scènes d'intérieur chrétiennes et bretonnes que vous dépeignez avec tant de charme et de suavité, seront longtemps encore, et jusqu'à la fin des temps, espérons-le, des réalités vivantes dans un grand nombre de nos paroisses, c'est à vous aussi, après Dieu, qu'on le devra. Soyez-en béni !

Le moment est venu pour le nouveau vicaire de jouir de quelques jours d'un repos bien mérité. Où les passera-t-il ? Au sein de sa famille, dont les membres, dispersés plus ou moins le reste de l'année, sont fidèles, comme lui, au rendez-vous traditionnel que leur donne Notre-Dame de Rostrenen. En quel temps les prendra-t-il ? Dans les semaines, sans doute, où il y a cessation de catéchismes et de prêches, et tout particulièrement à l'approche et dans l'octave de la principale fête de sa petite ville natale.

On est à la veille du 15 août, dans l'antique collégiale de Rostrenen. L'*Angelus* de midi va sonner. Un jeune prêtre s'avance tout ému pour le réciter à haute voix devant le buste vénéré, et pour ouvrir par là, selon l'usage immémorial, la grande solennité de l'Assomption. C'est le vicaire de Ploubazlanec. Derrière lui, en union de sentiments et de prières avec lui, se presse la population tout entière ; et, aux premiers rangs, sa bien-aimée famille : sa mère, l'une de ces vraies veuves que saint Paul recommande

d'honorer (1), ses frères, ses sœurs, et, pour clore l'énumération par une appellation locale comprenant les autres parents moins proches, *tous les cousins de la mi-août*. Cette fidélité aux religieuses traditions des ancêtres, heureuses les familles qui la conservent avec un soin jaloux, pour la manifester au grand jour par des actes de dévotion et de dévouement, et pour les transmettre de génération en génération, comme le plus précieux héritage, à leurs descendants !

Il appartenait au prêtre de ne se laisser devancer ni surpasser par personne en prévenance et en générosité envers la madone. Déjà la main reconnaissante de l'ancien étudiant en médecine a posé sur la tête de Notre-Dame une gracieuse couronne d'or, enrichie de pierreries : premier tribut d'un amour filial qui a grandi avec lui et que l'éloignement et les absences ne feront qu'accroître et aviver. Aucun don ne pouvait mieux convenir à la chère église à laquelle ne le rattachent pas les seuls souvenirs de la première communion, de la vocation au sacerdoce et de la première messe. C'est devant cet autel de la Vierge que les oraisons jaculatoires, pour s'élancer de ses lèvres d'enfant, n'attendent pas, dit-on, le nombre des années. C'est sur des réductions enfantines de cet autel-modèle qu'il préludait dans sa chambrette, par la répétition des cérémonies religieuses, à ce qu'il devait être un jour. Plus bas, en descendant à droite, c'est le baptistère, où il reçut le sacrement de la régénération, le huit septembre mil huit cent vingt-huit, en la fête de la Nativité. En face des fonts baptismaux s'ouvre le porche, toujours inconsolable de la disparition des douze belles statues d'apôtres qui l'ornaient si richement, et que la courageuse intervention de la pieuse

(1) I. Tim. 5, 3.

grand'mère du vicaire de Ploubazlanec ne put sauver, en 1793, de la fureur des révolutionnaires. Enfin, au retour de la procession du soir, avec quelle douce émotion n'écouterait-on pas, depuis la première jusqu'à la dernière, malgré leur nombre et leur facture archaïque, le chant des soixante strophes du cantique deux fois séculaire de Notre-Dame de Rostrenen !

Voilà, mes Frères, en quel monde d'attendrissants souvenirs et de pieux regrets s'écoulaient les heures libres de M. l'abbé Bouché dans sa paroisse natale. Ajoutez-y les visites de bienséance aux parents et aux amis, ses visites de bienfaisance à des pauvres de la localité, ses visites de reconnaissance au premier Instituteur de ses jeunes années et au vénérable Supérieur du Petit Séminaire de Plouguernevel ; et vous aurez l'emploi qu'il faisait de ses loisirs, tous consacrés, n'est-ce pas, à la religion et à la famille dans la paix et dans la charité.

Trois fois le vicaire de Ploubazlanec est venu puiser dans de telles vacances un renouvellement de forces et d'ardeur pour le parfait accomplissement de ses devoirs d'état. Plus que jamais, son cœur généreux sait compatir aux infortunes si nombreuses parfois et si soudaines dans les paroisses maritimes. Pas une famille éprouvée qu'il ne console et n'assiste avec cette discrète délicatesse qui double le prix des services rendus ; pas un intérieur où son nom ne soit prononcé avec une affectueuse gratitude.

La seconde moitié de ce vicariat de trois ans fut marquée, pour la paroisse, par deux grands événements qui eurent du retentissement à Ploubazlanec et y produisirent des fruits de salut. Le premier fut une retraite de quinze jours, prêchée par les Révérends Pères Jésuites. M. Bouché y prit une part très active. Il passa même pour avoir été l'inspi-

rateur du choix des prédicateurs. Ce choix lui fut-il dicté par le reconnaissant souvenir de son ancien professeur de quatrième, qu'il devait appeler plus tard le second Père Maunoir (1), ou par l'estime toute particulière qu'il ne cessa de témoigner à la docte et vaillante Compagnie de Jésus ? Par l'un et l'autre sans doute.

Ce qu'il y eut de non moins certain dès lors, c'est que les préférences et la prédilection de M. Bouché pour le clergé diocésain n'étaient un mystère pour personne. Heureux et fier d'appartenir à ce cher clergé, il voulait pour lui la peine et l'honneur ; il entrevoyait pour lui, dans l'effacement et dans des appels adressés sans nécessité à des auxiliaires, si précieux et si utiles soient-ils, un acheminement à une sorte de désœuvrement, et par suite à une infériorité au moins apparente, et finalement à une réelle déconsidération. Estimant qu'en temps ordinaire les pêcheurs de la barque diocésaine peuvent suffire à leur tâche, il était déjà d'avis qu'ils attendissent, pour appeler leurs frères de l'autre barque à leur aide, que la grande quantité des poissons menaçât de rompre le filet : *Concluserunt piscium multitudinem copiosam ; rumpebatur autem rete eorum. Et annuerunt sociis qui erant in alia navi, ut venirent et adjuvarent eos* (2).

Le second événement, ce fut la visite pastorale (3). M. Bouché y prépare les jeunes confirmands, mais il n'aura pas la joie d'y assister en personne. Il est tout entier à ses catéchismes de la semaine, lorsque « tout à coup des bruits de guerre se font entendre : la France convie ses enfants à suivre son glorieux drapeau dans les riches plaines de la Lombardie ; la marine appelle au service tous les hommes

(1) Cf. Lettre relative à l'œuvre des Dames de la Retraite à Rostrenen, p. 8.

(2) Luc. V, 6-7.

(3) Le vendredi 22 juillet 1859.

des classes. En voyant partir par centaines les marins de la paroisse, l'heureux vicaire de Ploubazlanec songe à les suivre, afin de leur continuer son saint ministère, afin de les assister dans les dangers qu'ils vont courir sur les mers (1) ». Toute autorisation lui est accordée d'obéir à sa généreuse inspiration, que son évêque se plaît à bénir. Bien plus, le zélé et infatigable Monseigneur Martial l'a déjà annoncé à M. l'Aumônier en chef comme *un prêtre qu'on pourra présenter avec une égale assurance à nos amis et à nos ennemis* (2). L'heure de la séparation a sonné.

II

Le nouvel Aumônier de marine a désiré dire adieu dans l'église paroissiale à l'excellente population qui a témoigné au vicaire tant d'attachement et de confiance. Il monte à l'autel, d'où il invita si souvent les fidèles à *prier pour que son sacrifice, qui était aussi le leur, fût agréable au Père tout puissant* (3) ; mais, en voulant chanter la messe du départ, il a trop présumé de ses forces et trop compté sans son cœur. Les sanglots, difficilement étouffés, de l'assemblée l'émeuvent au point qu'il est obligé de s'arrêter au *Pater*, pour continuer et achever les saints mystères à voix basse, et qu'à la sortie de l'église (4) on l'entend s'écrier : *Ah ! si j'avais prévu, je serais resté !*

L'explosion de ce regret subit : *Ah ! si j'avais prévu !* n'a rien qui doive nous étonner. C'est l'éternelle histoire

de la plupart des vocations. Saint Pierre avait dit au Sauveur : Seigneur, si c'est bien vous, ordonnez que j'aille à vous en marchant sur les eaux. Il avait obéi au commandement du divin Maître : *Veni, venez*. Et pourtant, une fois hors de la barque et les premiers pas faits sur les flots, il hésite, il a peur, il appelle au secours ; mais l'effroi n'est que passager. Il cesse dès que Jésus a tendu la main à son apôtre.

Notre jeune prêtre a entendu, lui aussi, l'appel évangélique : Avance en pleine mer, *duc in altum* (1). Il est sans doute trop attaché à la terre natale pour ne pas éprouver, en la quittant, un déchirement de cœur, pour ne pas sentir quelque chose de ces tiraillements de la robe de chair dont parle saint Augustin (2).

Mais sa défaillance ne saurait être qu'un tribut vite payé à la sensibilité et à la tendresse naturelles. « Loin d'avoir allégé votre fardeau, vous avez contracté des obligations bien plus étroites et plus assujettissantes (3) » ; car nul n'ignore les difficultés multiples et souvent redoutables qu'offre à un prêtre la vie du bord (4). Qu'importe ? En avant ! c'est pour Dieu et pour la Patrie : *Pro Deo, pro Patria* ! « Avec le prêtre sur le vaisseau français, c'est le culte de la patrie transporté à l'ombre de son pavillon sur toutes les mers du globe ; ce sont les saints enseignements de la paroisse et de la famille se continuant à travers les phases tourmentées des longs et périlleux voyages ; pour ceux qui souffrent ou dans leur corps ou dans leur âme, et souvent, hélas ! dans les deux, ce sont d'ineffables consolations que rien ne pourrait remplacer ; c'est la mort, si

(1) Première Lettre pastorale de Monseigneur Bouché.

(2) Lettre de Monseigneur Martial à M. l'Aumônier en chef.

(3) Ordin. de la Messe.

(4) Lettre du témoin précité.

(1) *Luc.* V, 4.

(2) *Confess.* lib. VIII, cap. XI.

(3) *De Imitatione Christi*, lib. IV, cap. V.

(4) *Oraison fun.*, par Monseigneur Bélouino.

cruelle toujours, mais mille fois plus cruelle encore loin de la Patrie, adoucie par la promesse d'une autre Patrie que l'on ne quittera plus, où l'on retrouvera les siens ; c'est l'eau sainte jetée sur la dépouille froide de ceux qui meurent, avec le dernier adieu de la prière à ceux que l'on laisse sur un coin de la terre étrangère, ou que l'on confie aux profondeurs des mers ; c'est la vie et la mort chrétiennes rendues possibles pour des milliers d'officiers et de matelots que le devoir envoie bien loin pour le service de la France (1) ».

C'en est fait ; la religion et le patriotisme ont parlé, imposant silence à tout autre sentiment ; la marine française compte un vaillant aumônier de plus.

Nous ne le suivrons pas, mes Frères, dans les différentes étapes de son aventureuse carrière : campagnes lointaines en temps de paix et en temps de guerre, bagnes, hôpitaux, brillantes escadres et obscurs bureaux du Ministère de la Marine. Qu'il nous suffise de montrer brièvement que dans les positions les plus diverses qui lui sont successivement assignées, il se dépense, comme il s'est donné, tout entier au service de Dieu et de la Patrie.

Au demeurant, il a tout simplement agrandi son horizon et son champ d'opération ; ou, pour mieux dire, il n'a fait que changer de paroisse. Ce qu'il était pour les fidèles de Ploubazlanec, il le sera pour ses paroissiens, les marins embarqués à bord des bâtiments qui s'appellent le *Duguesclin*, la *Cérés*, le *Japon*, le *Duperré*, la *Persévérance*, la *Provence*, l'*Invincible* et le *Richelieu*.

Pour leur faciliter le maintien de l'ordre parmi cinq cents transportés, tous forçats ou repris de justice, dont il

(1) Première Lettre pastorale de Monseigneur Bouché.

n'ose attendre la conversion pour fruit de ses prédications, il redouble de bonté, d'affabilité et de zèle ingénieux. Il obtient qu'à cet effet une lecture publique soit faite de temps en temps par quelques-uns des condamnés à des groupes de quinze ou vingt de leurs semblables (1). En faveur de ses chers marins aussi, il s'occupera, de bonne heure, des bibliothèques de bord, destinées à faire œuvre de moralisation, à promouvoir l'instruction, soit générale, soit professionnelle, à diminuer les ennuis d'un service aussi assujettissant que monotone. Rien de plus regrettable que les lacunes qu'il signale et déplore ; rien de plus judicieux que le choix des livres indiqués par lui pour les combler. On sent en lui le Pasteur, aussi sage qu'éclairé, qui a charge d'âmes et grâce d'état.

Deux fois la semaine, il réunit les mousses du bord pour leur faire le catéchisme. Bien que ces enfants aient fait leur première communion et possèdent une instruction religieuse très suffisante, il ne laisse pas de les préparer, tous les ans, à l'accomplissement du devoir pascal.

Quant aux novices, il complètera pour eux tout ce qui a été commencé à l'Ecole des mousses ; il leur fera accepter le bagage intellectuel du Chrétien pour toute la vie. Pour cela, dans des conférences religieuses, qui seront de véritables catéchismes de persévérance et ne dureront pas moins de trois quarts d'heure, il s'astreindra à suivre un plan méthodique d'instructions, historiques, dogmatiques et morales, afin de présenter une exposition pleine et simple de la vérité chrétienne.

Tous les dimanches, il annoncera la parole de Dieu, ou,

(1) Cf. *passim*, pour la seconde partie de ce discours, *Lettres et documents inédits*, publiés par M. Robert Oheix à la mémoire de Monseigneur Bouché. Vannes, imprimerie E. Lafolye, 1890.

pour employer l'expression consacrée, il fera le prône ; et l'on pourrait citer, comme modèle du genre, telle allocution qu'en inaugurant le service religieux à bord il prononça sur la *Provence*, « cette belle frégate qui faisait partie de la grande paroisse dont il avait la responsabilité ».

Son zèle s'exerce surtout à l'hôpital, au chevet des malades. Deux fois par jour il les visite tous, adressant la parole à chacun, donnant du papier à lettres aux uns, et se faisant volontiers le secrétaire des autres, qui, ne sachant pas écrire, voulaient néanmoins envoyer de leurs nouvelles à leurs familles. Il a la consolation de les voir demander les secours suprêmes de notre sainte religion, et mourir avec de vrais sentiments de piété et de résignation. « Que de fois, comme aux beaux jours de son ministère dans sa chère Bretagne, son cœur a tressailli d'allégresse à la vue de la foi si vive, du repentir si sincère et du filial abandon à la volonté de *notre Père qui est aux cieux*, trouvés en ces braves matelots ! » Il aura soin que les restes mortels des pauvres défunts reposent, autant que possible, dans des cimetières catholiques. Il se fera un devoir de les accompagner à leur dernière demeure de la terre. Il voudra que leurs funérailles aient lieu avec toute la solennité, la convenance et la dignité désirables pour des serviteurs de la France, et il sollicitera, pour cela, le concours du clergé paroissial et des missionnaires. Enfin, il se chargera de transmettre à leurs familles leurs dernières recommandations, leurs derniers adieux, avec ces touchants détails qui adoucissent la douleur des parents éplorés et inconsolables.

Tout en payant sa dette à la grande Patrie française, M. l'abbé Bouché n'a garde d'oublier la petite patrie bretonne. Si nul ne fut meilleur Français que lui, nul ne fut

non plus meilleur Breton. Je n'aime que la France et les Bretons, répondait-il par une spirituelle boutade à un jeune Picard (1) qui lui demandait s'il aimait les Annamites. De même que le vent ne fait qu'attiser et propager, au lieu d'éteindre, un grand incendie ; de même l'éloignement ne fait qu'augmenter en lui l'amour de sa Bretagne absente : si elle est loin de ses yeux, elle ne fut jamais plus près de son cœur.

L'histoire de ce cher pays, il la sait mieux que personne. Il a emporté pour son compagnon inséparable dans tous ses voyages un exemplaire de notre poète Brizeux. Les missionnaires français, aussi bien les simples prêtres que les Evêques, seront unanimes à se louer de son amabilité et de son dévouement à leur endroit. Pour leur être utile et agréable, il usera, en leur faveur, de la grande influence que son aménité et la franchise de son allure lui ont valu auprès de l'Etat-Major des bâtiments. Il leur viendra en aide pour l'embellissement de leurs pauvres églises ; il les aura à sa table, deux fois la semaine, le jeudi et le dimanche. Nous vivions et nous nous aimions comme deux frères, écrivait naguère l'un d'eux, Provicaire apostolique (2).

Mais qui redira ses préférences et sa prédilection marquées pour les missionnaires bretons qu'il rencontre en Cochinchine ? Parlant d'une tournée faite avec un Vicaire apostolique : J'irai surtout voir l'ami Guillou, ajoute-t-il ; l'ami Guillou, de la Roche-Derrien.

Il met à la disposition de ce cher compatriote, épuisé et à demi-mort, son vestiaire, sa bourse, son crédit. Il lui

(1) « L'Aumônier était Breton, ancien étudiant en médecine, jeune, beau, franc et distingué », ajoutait le compatriote de Courbet dans sa lettre du 14 novembre 1889.

(2) Le R. P. Gernot, des Missions-Etrangères.

sauve la vie. Il a pour lui des attentions vraiment touchantes et maternelles.

Sa pensée et son cœur se reportent continuellement vers le pays natal. Les premiers jours qui ont suivi son débarquement en Cochinchine, il a collaboré à la conversion de quatre Annamites ; il les a baptisés et leur a donné des noms bretons (1), avant de les prendre à son service. Sa plume s'arrêtera pour noter qu'il écrit au jour des pardons de saint Maudez, en Ploubazlanec, et de saint Avit, en Plouguernével. Il célébrera la fête de saint Yves, au jour même de l'incidence, avec toute la pompe possible, en compagnie des chers Trécorois (2), que la Providence lui envoie.

Rostrenen, Rostrenen, est-il besoin de le dire, et surtout Notre-Dame de Rostrenen, « son Etoile de la mer », resteront toujours et brilleront d'un perpétuel éclat sur son horizon. Il regrettera bien vivement de ne pouvoir se rendre aux réunions traditionnelles de la famille, à l'occasion du 15 août. Ses lettres, à l'approche de cette date bénie, contiendront une invitation spéciale et pressante à ne pas l'oublier auprès de Notre-Dame. « Les voyageurs, ajoutera-t-il mélancoliquement, ont tant besoin de prières ! » Sa confiance en la madone ne sera point déçue. Un jour, le navire à bord duquel il est monté, court un grand danger. Un violent incendie va le dévorer, corps et biens. L'Aumonier se recommande à sa patronne. Tout péril est conjuré. C'était en la solennité de Notre-Dame de Rostrenen.

Absent de corps seulement, il sera présent par le cœur et par la pensée à cette belle fête du quinze août. Il suivra

(1) Yvon, Corentin, Judoce et Magloire.

(2) Entre autres le futur Evêque de Laranda, Monseigneur Yves Croc.

toutes les péripéties du pardon, depuis les préliminaires de la veille jusqu'à la rentrée de la procession du surlendemain. Il se réservera une place, à la droite du célébrant, et la première fonction auprès du feu de joie ; mais la bonne Vierge le lui pardonnera bien, d'autant du reste que l'intention seule, hélas ! y sera. Au surplus, il aura chargé un membre de la famille de faire le pèlerinage pour lui en réalité, et d'offrir en son nom deux beaux cierges plutôt qu'un ; et il se surprendra, redisant tout bas le soir, à l'heure bien connue, le *Te Mariam laudamus* (1), qui clôt la solennité : A vous, ô Marie, les louanges ; à vous les actions de grâces de l'exilé ! Dans sa première lettre qui suivra l'*Assomption*, il reviendra sur les recommandations précédemment faites ; et il s'informera si elles ont été ponctuellement observées.

Tout ce qui touche au culte de son antique madone lui est à cœur ; et, apprenant que certaines traditions ont été abandonnées au détriment du buste vénéré, il prend l'engagement de revenir purement et simplement, si jamais il devient curé de Rostrenen, « à ce qui se faisait du temps de nos pères et jusqu'à ces dernières années ».

Si jamais il devient curé de Rostrenen ! C'est là, mes Frères, un vœu, plutôt qu'une simple supposition. M. Bouché ira, en effet, jusqu'à exprimer confidentiellement, mais par un intermédiaire discret qui ne l'aura peut-être pas prise à la lettre, sa velléité d'occuper tel ou tel poste de curé-doyen, tel poste de supérieur d'Etablissement, sinon au dedans, du moins, à proximité de sa ville natale ; et son attraction vers la Cornouaille sera si puissante, qu'elle lui fera oublier un

(1) *Hymnus de Immaculatâ B. M. V. Conceptione*, ex antiphonario Romano, Lugduni MDCCLVII.

instant quels hommes, d'une grande valeur proclamée par lui-même, sont à la tête du petit séminaire ou des deux paroisses dont la perspective le séduit comme un mirage trompeur. Oubli bien excusable, d'ailleurs, comme l'erreur du voyageur exténué, dont les yeux ont cru voir une délicieuse oasis à l'extrémité des sables brûlants du désert ! Sept ans s'étaient écoulés pour M. Bouché, depuis son départ de Ploubazlanec. Un très long séjour à *Mytho* avait gravement altéré sa santé. Il avait vu renouveler trois fois la garnison de ce port, le plus malsain, sans contredit, de nos nouvelles possessions en Cochinchine. Courage, bon et fidèle serviteur de l'Eglise et de la France ! Elle n'est point encore venue, mais elle viendra pour vous l'heure de l'appel à rentrer dans la patrie, et à vous asseoir sur un siège que votre modestie n'eût jamais osé ambitionner.

En attendant, M. Bouché a reçu la croix d'honneur, qu'il pouvait définir alors, et tout particulièrement dans les conditions où elle lui avait été décernée, « la suprême distinction à laquelle un citoyen français puisse aspirer ». Ce qu'il y avait encore de plus honorable pour lui, mes Frères, c'était le témoignage de ses Supérieurs, déclarant que « sa piété, son zèle, sa prudence, la régularité de sa conduite sacerdotale et la distinction de sa tenue lui avaient constamment concilié à bord de son vaisseau et dans toute l'escadre le respect, l'estime et la confiance de tous ».

Après deux ans d'embarquement dans l'escadre d'évolutions, il vient d'obtenir un congé que sa nomination au poste délicat d'adjoint à l'Aumônier en chef l'oblige à réduire à quelques jours passés dans sa famille. Le voilà donc à Paris, s'occupant activement, autant que ses nouvelles attributions le comportent, du maintien et du développement de l'esprit vraiment ecclésiastique dans le per-

sonnel de l'Aumônerie de marine, et veillant avec un soin jaloux à ce qu'elle n'ouvre ses rangs qu'à des membres dignes d'y être admis et conservés. Il est à Paris, et cependant « Jérusalem, c'est-à-dire Rostrenen, reste toujours l'objectif. Ceux que les circonstances en éloignent, écrit-il le 11 avril 1870, font tous leurs efforts pour ne pas s'en éloigner davantage. Que d'élégies je fais, moi aussi, et que de rêves ! Décidément, je ne mourrai content qu'à l'ombre de la tour de Notre-Dame de Rostrenen ». Il respire difficilement un autre air que celui de la Bretagne. Il s'en privera néanmoins, même pendant ses vacances, au premier appel de la grande Patrie.

Les événements de la guerre franco-allemande en 1870 le déterminent à rentrer brusquement à Paris avant la fin de son congé. Sa chère Bretagne lui offrirait assurément un calme qu'il ne retrouvera pas dans la capitale ; mais le devoir repoussera cette pensée comme une tentation mauvaise. Dans les moments critiques, chacun doit rester à son poste. En proie aux cuisantes angoisses du patriotisme, M. Bouché est disposé à donner avec joie sa vie plutôt que de voir l'asservissement de son pays. Il se dépense au service de ses compatriotes accourus pour défendre Paris, et ne néglige rien pour soutenir ou relever leur moral et leur courage. Il procure aux malades et aux blessés les consolations de la religion avec tous les secours matériels dont il peut disposer : c'est là, selon ses propres expressions, son *ministère breton* dans les ambulances de Paris.

Au sortir de la lutte intestine et fratricide de 1871, il multipliera, il renouvellera les démarches, il usera de toute son influence pour obtenir enfin à son vénéré maître d'école, avec la croix de la Légion d'honneur, la suprême consécra-

tion d'une récompense nationale portée à la connaissance de la France tout entière. Avec quel bonheur ne célébrera-t-il pas les mérites du vieil Instituteur, avant de fixer la décoration sur la poitrine du nouveau chevalier !

Le jour de la Pentecôte 1876, à Saint-Brieuc, dans la chapelle des Sœurs Blanches, qui jamais ne firent vainement appel à son obligeance, il parlera de cette charité qui est le fruit du Saint-Esprit, et il fera entendre, dans la péroraison de son discours, des accents que le successeur de Monseigneur David sera heureux d'emprunter ou de reprendre (1). Est-il besoin d'ajouter, mes Frères, qu'en prenant la charité pour thème de son discours, le prédicateur n'enseignait que ce qu'il continuait à mettre en pratique ? Sa bouche parlait de l'abondance de son cœur et de ses bonnes œuvres : le Bureau de bienfaisance et les pauvres de Ros-trenen connaissaient de plus en plus les générosités de l'Aumônier supérieur.

Le moment était venu pour Monseigneur David, juste appréciateur du dévouement et du mérite, de décerner à son prêtre le témoignage, déjà annoncé, de son estime et de sa considération. « Vous honorez notre diocèse par vos talents et votre position élevée dans la marine. Vous l'avez

(1) Ah ! s'écrie-t-il, continuez avec le même zèle votre œuvre religieuse et sociale ; éclairez l'esprit des jeunes filles de nos paroisses ; aidez-nous à former leurs cœurs à la vertu ; détournez-les de tant de coupables nouveautés qui s'abattent sur notre chère Bretagne et la menacent dans sa foi, dans sa vieille langue, dans ses mœurs antiques, dans sa poétique physionomie. Apprenez à vos élèves à conserver avec un soin jaloux le costume que portent leurs mères, ces costumes qui, selon l'expression du poète de la Bretagne, *rendent l'âme plus fière*, c'est-à-dire plus forte, plus digne, plus bretonne. Ah ! surtout, détournez les jeunes filles de cet engouement si déplorable qui pousse notre jeunesse à quitter le village pour aller dans les villes augmenter le nombre des malheureux qui meurent de vices et de misères. Ce sera toujours pour nous, prêtres bretons, un bonheur et une joie de vous trouver au milieu des enfants que vous élevez pour Dieu et pour la Patrie.

autrefois servi dans un ministère plus obscur, dont le souvenir n'est pas effacé. Je vous nomme, ajoutait-il, chanoine de ma Cathédrale ».

Depuis bientôt vingt ans, M. l'abbé Bouché appartient à l'Aumônerie de marine. Il a tout lieu d'espérer que ce sera en France qu'il entendra sonner l'heure de sa retraite. Mais voici que des réductions s'opèrent dans le personnel déjà si restreint de l'Aumônerie. Rappelé, par suite, au service actif, M. Bouché s'embarque le 14 février 1877, en qualité d'Aumônier supérieur de l'escadre d'évolutions, à bord du *Richelieu*, dont le commandant en chef est le vice-amiral Courbet. Il saura se montrer à la hauteur de ses nouveaux devoirs. Il fera entendre en faveur de l'âme de son frère le marin de respectueuses mais fermes revendications. Dans son rapport à l'illustre vice-amiral commandant en chef, il déplorera l'insuffisance trop évidente d'un personnel de trois Aumôniers pour une escadre de quatorze bâtiments, montés par plus de six mille hommes ; il insistera sur l'obligation qui incombe à l'Etat de procurer, dans la plus large mesure, les secours de la religion à ceux qui ont tout quitté pour le servir ; et, en attendant que des temps plus heureux, des circonstances plus favorables lui permettent d'obtenir satisfaction sur ce point capital, il ne négligera aucun détail pour que soit rehaussée, dans la mesure du possible, à bord, la dignité du culte national.

Ils s'effacera volontiers comme homme privé ; mais, comme ministre de la religion et comme aumônier français, il ne se prêterait à rien de ce qui aurait l'air d'être un amoindrissement de prestige ou de dignité. Un jour, dans un port de la Grande-Bretagne, il est sur le point d'accompagner l'Etat-Major français allant rendre visite aux autorités anglaises. Tous insistent pour qu'il revête par prudence la

soutanelle des membres du clergé anglican. Il a un trop vif et trop profond sentiment de sa dignité de prêtre, et de prêtre français, pour déferer à de telles instances. Il paraît avec l'habit ecclésiastique, qu'il porte d'ailleurs si bien ; et il n'en est que mieux apprécié, même du prince de Galles, qui lui fera plus tard l'honneur de s'entretenir familièrement avec lui et de l'interroger sur l'organisation de notre Aumônerie de marine, menacée en France et enviée par l'Angleterre.

Cependant la navigation commence à lui peser. Il y a déjà pris les germes de la maladie qui doit le conduire au tombeau. Le mal s'est développé. On pourra bien le retarder dans ses progrès, mais non l'enrayer, hélas ! à moins d'un miracle ou d'un complet renoncement aux travaux d'une vie active et agitée. Voici le temps où le premier sommeil, ce doux présent du Ciel, fait goûter aux marins fatigués ses langueurs et ses charmes chantés par la poésie. N'entendez-vous pas, pendant deux heures consécutives, cette toux sonore et cavernueuse qui se mêle au bruit des vagues ? C'est l'Aumônier de marine qui ne peut, depuis dix jours, ni fermer l'œil ni goûter de repos. Quoi d'étonnant qu'après avoir prié Dieu de rendre fructueux son ministère auprès des marins qui lui sont confiés, et de le conserver lui-même au milieu des dangers des mers, il salue d'avance avec joie le jour où il lui sera donné, après quelques années, de prendre ses invalides au pays natal.

Sur les entrefaites se produit, pour lui aussi, l'éventualité, qu'il redoutait, d'une sorte de retraite imposée avant le temps réglementaire. Il est mis en non-activité par suppression d'emploi, le 22 mai 1878. Il se retire à Rostrenen, tout en se tenant prêt à répondre au premier appel de la marine. Il y vit au milieu des siens qu'il aide et aime de

tout son cœur. Il se plaît à rendre service au clergé de la localité et des environs avec une courtoisie parfaite, dont la tradition et le secret ne sauraient se perdre tant que vivra parmi nous son vieil ami, l'un de ces Aumôniers en retraite qui sont l'édification, l'honneur et la joie du canton qu'ils habitent. De temps en temps, dans la belle saison, il reviendra à Saint-Jacut, sur les bords de cet Océan qui lui rappelle les travaux et les dangers de sa vie active ; à Saint-Jacut, où il déplorera que l'auteur de l'*Histoire de Bretagne* et de la *Vie des Saints de Bretagne* n'ait pas même une croix et une inscription qui marquent le coin de terre où s'endormit de son dernier sommeil l'illustre et savant Bénédictin. Mais quelques attraites qu'aient pour lui ces souvenirs et ces regrets ; si séduisante et vivifiante que soit la mer ; si attaché qu'il se sente aux bords de mer, où l'air est pur et la température d'une grande douceur, rien ne pourra empêcher M. l'abbé Bouché d'accourir à la solennité de l'Assomption à Rostrenen.

Après vingt ans, il retrouve dans son cœur les mêmes émotions saintes et fortes qu'y faisaient naître autrefois les phases diverses des cérémonies du Pardon. Il assiste avec le même pieux enthousiasme au transfert solennel du buste sacré de Notre-Dame ; à la procession de nuit aux flambeaux ; au feu de joie ; au chant de la Légende, naissant monument de la foi des âges passés. Quelle suavité pour lui de renaître à la santé sous les yeux de sa Patronne, sous ces yeux qui calment la douleur et versent la joie et la consolation, et d'aller partout où il veut, comme aux jours de sa jeunesse : *Cum esses junior, ambulabas ubi volebas* (1).

(1) Joan. XXI, 18.

III

Le texte sacré que je viens de citer, mes Frères, nous reporte au jour même où Simon Pierre devait recevoir la mission de paître les agneaux et les brebis du Bon Pasteur : Pierre, vous le savez, était si loin de s'attendre à l'incomparable dignité dont il allait être investi, qu'il disait à ses compagnons : Je vais à la pêche, *Vado piscari* (1).

C'est aussi à l'innocente et apostolique diversion de la pêche qu'aimait à se livrer de temps en temps notre Aumônier de marine en non-activité : mais Dieu allait réaliser ses nouveaux desseins sur lui.

Plusieurs sièges épiscopaux étaient vacants, au nombre desquels celui de Saint-Brieuc et Tréguier, qu'un Pontife au cœur d'or venait d'occuper glorieusement pendant vingt années. — « Vous avez rendu service à l'Eglise. Le Nonce apostolique vous en est reconnaissant. Accepteriez-vous l'un de ces Evêchés qu'il vous propose (2) ! — Si je puis faire du bien quelque part, c'est à Saint-Brieuc, mon diocèse d'origine, que je connais à fond ».

A cette réponse dictée par l'amour du sol natal, qui d'entre nous, mes Frères, n'a reconnu le prêtre passionnément épris de sa petite Bretagne, au point de la préférer même à la terre privilégiée de Notre-Dame de Lourdes (3).

Deux mois après, presque jour pour jour, le 30 novembre 1882, dans cette basilique-cathédrale de Saint-Brieuc,

(1) Joan. XXI, 3.

(2) Cf. Lettre de Monseigneur Ferrata, alors auditeur de la Nonciature, aujourd'hui Nonce apostolique à Paris.

(3) Tarbes était au nombre des diocèses vacants.

Monseigneur Eugène-Ange-Marie Bouché, Aumônier supérieur de la marine, vicaire général honoraire de Séez, Evêque élu de Saint-Brieuc et Tréguier, recevait la consécration épiscopale des mains de l'illustre et dernier Aumônier en chef de la marine française (1), assisté de Nosseigneurs les Evêques de Vannes et de Quimper : tous quatre doublement frères ; car ils étaient tous quatre enfants de notre Bretagne. C'était bien pour nous, comme on l'écrivait alors, une fête de famille, une fête nationale, qui faisait battre d'orgueil et de joie tous les cœurs bretons. Comme cet autre Pontife exemplaire, que tant d'œuvres salutaires, toujours debout et florissantes au milieu de nous, louent encore et loueront longtemps mieux que les plus beaux discours, Monseigneur Bouché était appelé à régir le diocèse qui l'avait vu naître ; et, ce qui ajoutait à l'allégresse générale, c'est qu'il demandait à Dieu de faire revivre en sa personne le Prélat modèle qui lui avait conféré le sacerdoce (2).

« Vous êtes de notre race, Monseigneur ; nous sommes donc doublement heureux (3) ! » Tel est le salut de bienvenue qui s'adresse de tous côtés et sous toutes les formes au nouvel Evêque. A ce concert de félicitations, nos confrères bretons de la Louisiane et de l'Algérie, nos Evêques des Missions-Etrangères joignent l'expression de leur bonheur, de leur légitime fierté et de leurs actions de grâces. A la vue des armes de Monseigneur Bouché, sur lesquelles se détachent l'image de la Vierge et la croix des Aumôniers de marine ; à la lecture de sa première Lettre pastorale, où éclate à chaque page l'amour de son diocèse, de la Bretagne,

(1) S. G. Monseigneur Trégaro, Evêque de Séez.

(2) *Sem. Relig.*, année 1882, p. 594.

(3) *Ibid.* année 1883, p. 261.

de l'Eglise et de la France ; à la pensée que son passé est le garant de son avenir, et que son programme : « Dieu et patrie, paix et charité », se remplira fidèlement, ils saluent de loin l'aurore d'un épiscopat qui s'annonce sous de si beaux auspices : *Ad multos annos* !

Monseigneur Bouché adresse un adieu plein de regrets et de larmes de reconnaissance à cette chère Aumônerie et à cette marine française qui fut toujours pour lui une famille bien-aimée, et dont les intérêts spirituels, de plus en plus négligés par l'Etat, continueront de lui être à cœur jusqu'à devenir le thème d'une éloquente Lettre pastorale et l'objet de prières spéciales et périodiques (1). Il appartient désormais tout entier au diocèse dont il était fier d'être l'enfant, avant d'en devenir l'Evêque par l'infinie miséricorde de Dieu. Ce qui le caractérisera, ce qui lui donnera sa note vraie, ce sera, avec une inviolable fidélité à ses vieilles affections, un amour, exclusif en apparence, pour son diocèse, non pas cet amour platonique qui n'est que dans la parole et sur la langue (2), mais cet amour passionné qui se traduit par des actes et ne connaît point d'obstacles. Le diocèse pour lui n'est pas une simple circonscription administrative que le Gouvernement revêt (3) ou dépouille (4), à son gré, de la personnalité civile ; c'est une monarchie dont l'Evêque seul est le chef, sous la dépendance du Pasteur suprême (5) ; c'est, pour ainsi dire, la paroisse de l'Evêque qui vit, qui se dévoue et qui

(1) Lettre pastorale, N° 27, prescrivant une prière spéciale pour les marins et les soldats au prône du dimanche.

(2) *Joan.* III, 8.

(3) *Journal des C. de Fabriques*, année 1874, p. 137-152.

(4) *Ibid.* année 1880, p. 101-105.

(5) *Mgr Pie*, Œuvres, t. I.

meurt pour elle. « Rien, à ses yeux, ne vaudra ni les personnes qui l'habitent, ni les choses qu'on y rencontre. Tout ce qu'il croira pouvoir attendre de ses prêtres, il se refusera à le demander à d'autres (1) ». Rien n'équivaudra, dans son estime et ses appréciations, à la qualification de *grand serviteur du diocèse*.

En attendant qu'il la puisse mériter à son tour, ses premières paroles d'Evêque sont un solennel et touchant hommage de gratitude rendu à son vénéré et bien-aimé Prédecesseur ; et je n'apprendrai rien à personne, en rappelant de quel Prince de l'Eglise, son plus généreux souscripteur (2), la statue tumulaire de Monseigneur David reçut les visites réitérées, dans l'atelier même où elle s'animait et se transfigurait peu à peu jusqu'à devenir le chef-d'œuvre que tous admirent aujourd'hui.

Mais déjà un autre Tombeau, dont il ne verra pas non plus l'inauguration, préoccupe l'esprit et le cœur de Monseigneur Bouché. Combien il lui tarde que le cours de ses premières visites pastorales l'amène dans la Cathédrale de Tréguier, toujours inconsolable de la disparition d'un superbe mausolée, son plus bel ornement et sa plus douce gloire ! L'acte de réparation et de glorification qu'il entreprend avec amour, l'Evêque de saint Yves ne le perdra plus de vue. A Rome même, dont il veut que son organe officiel de publicité répercute chaque semaine l'écho si doux à nos oreilles bretonnes ; à Rome même et au Vatican qu'il aime et vénère au-delà de toute expression, il se fera l'Avocat de son grand Saint, et cela devant le Vicaire de Jésus-Christ, entouré du cercle des Cardinaux de la sainte Eglise.

(1) *Or. fun.*, par Monseigneur Bélouino.

(2) Souscription de mille francs.

Son ambition pour le *Patron des gens de justice* ne connaît point de bornes. Il désire que le culte de saint Yves soit étendu, non seulement à la France entière, mais à toute la catholicité. Il veut que les vénérables fondateurs de nos vieilles églises bretonnes forment comme une auréole radieuse autour de la blanche statue de notre Saint national, ainsi que tous les personnages plus particulièrement liés à la destinée d'Yves Hélor, par le rang, par l'affection, par les relations, par le zèle qu'ils ont mis après sa mort à exalter sa mémoire (1). Il ne s'en tiendra pas à cette glorification de saint Yves au dedans de la Cathédrale : déjà il s'est entendu avec un éminent sculpteur breton, qui a toute sa confiance (2), pour qu'une statue de bronze, représentant le Saint, non plus couché et mourant, mais debout et la main étendue pour protéger et bénir, puisse être érigée en son temps sur la place centrale de la bonne ville de Tréguier.

Le nouvel Evêque venait de rentrer de sa première tournée pastorale et triomphale, le vendredi 25 mai 1883. Une Ecole chrétienne, nécessaire à la ville de Saint-Brieuc et au diocèse, allait par suite des funestes Décrets (3) et du malheur des temps, échapper aux mains des fils de saint Dominique, disciples de Lacordaire, et disparaître de l'annuaire de l'enseignement libre. Il n'y a pas de temps à perdre. Monseigneur Bouché, « de moitié avec un généreux Chrétien dont le nom est synonyme de dévouement à toutes les grandes et nobles causes (4) », ne craint pas

(1) Cf. le nouveau Tombeau de saint Yves, par M. de la Borderie, membre de l'Institut.

(2) M. Valentin, sculpteur à Paris, auteur de la magnifique statue de saint Yves mourant.

(3) Décrets du 29 mars 1880.

(4) M. le Comte Achille du Clésieux.

d'assumer une charge nouvelle, dont il ne se dissimule pas le poids. L'Ecole Saint-Charles est sauvée.

Les *Prêtres de la Société de Marie* prendront possession, dans un an, de la maison ainsi rachetée ; mais, où trouver un personnel enseignant qui veuille bien se charger de la direction de l'Etablissement jusqu'à leur entrée en fonctions ? L'appel au clergé diocésain est aussitôt entendu qu'adressé. Les grandes et saintes traditions qui depuis plus de trente ans règnent à Saint-Charles, sont léguées intactes aux successeurs, grâce au dévouement et à l'abnégation de directeurs intérimaires qui ont répondu pleinement à l'attente des plus exigeants. La confiance de l'Evêque ne sera pas non plus déçue, lorsqu'il invitera d'autres membres de son clergé, dignes émules de nos éloquents Religieux, à prêcher des stations de Carême et d'Avent dans sa Cathédrale (1).

Quelle joie pour un Pasteur qui aime et estime tant ses collaborateurs ! Comme il sera heureux de les payer de retour, en leur prodiguant les témoignages de son dévouement absolu et vigilant !

Le premier dans la hiérarchie, le vénérable Chapitre est aussi le premier dans sa sollicitude. Monseigneur Bouché cherche à combler, par l'adjonction de chanoines prébendés (2), les vides que laissent au sein du noble sénat de son église la mort de plusieurs titulaires et l'inique retrait d'allocations canoniales, tout aussi indispensables aux successeurs qu'aux devanciers.

Il institue l'*Œuvre de la Cléricature*, « en prévision des obstacles qu'allait rencontrer en France, dans un avenir

(1) v. g. Stations du Carême de 1884 et de l'Avent de 1885.

(2) Trois prébendes allaient être fondées dans l'année 1888.

prochain, le recrutement du clergé (1) ». Cette œuvre providentielle et toujours bénie ne comptera pas dans quelques jours moins de soixante Etudiants au Grand Séminaire : tous remarquables pour leur intelligence et leur piété ; tous inspirant pleine confiance et présentant toutes garanties, autant que la fragilité humaine permet de le connaître et de l'affirmer.

Monseigneur Bouché vient ensuite en aide, non seulement à des élèves qui seront ses boursiers, mais encore à d'autres futurs séminaristes, que le manque de ressources pécuniaires empêcherait d'affronter, au sortir de leurs humanités, les épreuves du baccalauréat. En présence d'exigences nouvelles, il ne recule devant aucune dépense pour que les diacres et les jeunes professeurs de nos Petits Séminaires et de nos collèges obtiennent des grades universitaires plus élevés, après un an ou deux de préparation à Rennes ou à Paris ; et il considère comme s'adressant à lui-même l'accueil dont ils ont à se louer, les refus dont ils peuvent avoir à se plaindre. Leurs beaux succès annuels lui vont au cœur. Mais ce qui le réjouit souverainement, ce sont les progrès et les lauriers de quelques autres prêtres de choix qu'il envoie à Rome (2), puiser les hautes sciences ecclésiastiques aux sources de la théologie la plus saine et la plus pure.

Les préoccupations de l'avenir intellectuel de nos établissements d'enseignement secondaire ne lui dérobent pas la vue des besoins du présent. Par l'institution de retraites spéciales aux éducateurs de la jeunesse, il fournit aux professeurs des différentes maisons une occasion unique de se retrouver ensemble, comme dans un cénacle, et d'examiner en com-

(1) Lettre-Circulaire relative au monument funèbre de Monseigneur Bouché.
(2) Au Séminaire Français.

mun les modifications et les réformes qui s'imposent, à l'heure actuelle, dans le double intérêt de ce diocèse et de l'Eglise. Pour leur venir efficacement en aide dans l'œuvre d'éducation et d'instruction qu'ils ont à mener à bonne fin, il établit que, dorénavant, sera exclu de l'office de surveillant tout clerc qui n'aurait pas déjà été admis aux Ordres sacrés ; et il publie à leur usage les *Articles additionnels* aux différents Règlements, incomplets ou insuffisants, qui leur servent de codes ou de directoires. Son vœu est d'arriver, en fondant, par exemple, des prébendes à eux réservées, à faire aux prêtres qui se dévouent de nombreuses années aux durs labeurs de l'enseignement, une position, une retraite digne de leurs services et de leurs mérites. Après le Grand Séminaire, dont la pensée ne le quitte pas, et qui lui devra de très importantes restaurations, les quatre grands Etablissements dirigés par son clergé ont été, dès la première heure, même dans l'ordre matériel, les objets de ses préoccupations. Non content de leur réserver, ainsi qu'à l'Ecole Saint-Charles, la joie et l'honneur de sa présence pour leurs solennités scolaires, il leur distribue annuellement des secours devenus plus abondants (1), tout en tenant compte, pour cette répartition, du titre et des besoins des plus nécessiteux ; et, si l'Institution Notre-Dame de Guingamp n'a pas vu se fonder, dès lors, la Société civile qui doit d'exister à une autre initiative épiscopale et généreuse, c'est que les offres également généreuses et conditionnelles de Monseigneur Bouché ne furent pas acceptées.

Quant au clergé paroissial, qui le compta trois ans dans ses rangs, jamais la sollicitude pastorale de Monseigneur

(1) L'Institution des Cordeliers, à Dinan, a eu tout particulièrement à se louer de la grande générosité de Monseigneur Bouché.

Bouché ne lui fera défaut. C'est à lui que l'Evêque aimera à s'adresser, soit dans des lettres relatives à l'enseignement du catéchisme, soit dans des entretiens familiers au cours des retraites ecclésiastiques; alors qu'il lui parlera, de vive voix et cœur à cœur, de l'honneur et des intérêts du diocèse, « cette petite famille dans la grande famille catholique »; alors qu'il lui adressera des félicitations, des regrets, des encouragements; alors qu'il évoquera et célébrera la mémoire des vénérables prêtres décédés dans l'année, dignes d'appartenir à l'ancien clergé et d'être proposés pour modèles à leurs confrères survivants; alors qu'après avoir excité le zèle de ses chers collaborateurs il les conjurera de conserver au diocèse son cachet, ses traditions, sa personnalité, et de se renouveler dans cet esprit de corps et de solidarité qui fait trop souvent défaut au clergé séculier. Sa parole sera éloquente et persuasive; parce qu'il a commencé, à la suite de Notre Seigneur, par agir et prêcher d'exemple.

Voyez plutôt: déjà cette vieille Cathédrale (1), débarrassée d'un édifice juxtaposé qui la profanait et l'enlaidissait, n'est plus reconnaissable à l'extérieur, du côté du nouvel Hôtel-de-Ville; déjà, à l'intérieur, Monseigneur Le Mée, de pieuse mémoire, se retourne quelque peu comme pour admirer la chapelle de l'Annonciation, débadigeonnée et rajeunie, mais qui n'aura recouvré toute sa grâce, aux yeux de Monseigneur Bouché, qu'avec la réapparition du Tombeau de saint Guillaume dans son voisinage. Déjà le buste vénéré de Notre-Dame de Rostrenen est remplacé dans son rosier

(1) L'un des premiers soins de Monseigneur Bouché fut de s'entendre avec MM. les Sénateurs et les Députés des Côtes-du-Nord pour une démarche collective à faire auprès du Gouvernement en faveur de la Cathédrale de Saint-Brieuc. Ses demandes ne restèrent jamais sans succès.

symbolique de l'an mil trois cent; son cantique deux fois séculaire est remis en honneur; son antique collégiale, restaurée et embellie. A Saint-Jacut-de-la-Mer, un *menhir*, surmonté d'une croix, rappelle où mourut Dom Lobineau. Sur d'autres points, de gracieuses chapelles rurales, que certaine dévotion voudrait transporter ailleurs, sont laissées à l'emplacement et au site choisis par leurs fondateurs: l'Evêque les a couvertes de sa protection efficace...

Tout en conservant ou en restituant aux monuments et aux documents légués par les ancêtres le cachet d'antiquité qui leur va si bien, Monseigneur Bouché n'a garde d'oublier les édifices religieux en reconstruction. Il y apporte sa pierre, son offrande et ses bénédictions.

Mais ce qui le préoccupe, bien plus que le temple matériel, c'est le temple spirituel. Il favorise et développe, dans la mesure de son pouvoir, l'esprit de paroisse, qui tendait à s'amoindrir. Il fait traduire en breton ses mandements, en faveur d'innombrables diocésains qui ne les comprendraient pas suffisamment dans la langue de l'unité nationale. Il envoie aux pauvres émigrés des prêtres, véritables missionnaires, chargés de leur donner l'enseignement, les secours et les consolations de la religion. Dans ce même ordre d'idées, sa ville épiscopale et son diocèse seront également témoins de son zèle, lorsque, dans chacune des deux paroisses urbaines de Saint-Brieuc, il confiera à un vicaire connaissant la langue celtique un ministère de surrogation auprès des nombreux bretons établis au chef-lieu du département; lorsqu'il accueillera et bénira, à quinze lieues de là (1), l'œuvre, qui ne sera jamais trop favorisée, des

(1) A Rostrenen, où les Dames de la Retraite ont une succursale de leur Maison de Lannion.

excellentes Dames de la Retraite. Dans ses allocutions aux fidèles réunis à l'occasion de la visite pastorale, avec quelle ardeur, sans tenir compte de ses fatigues, n'insiste-t-il pas pour que les pères et les mères donnent à leurs enfants dans le sanctuaire de la famille le bon exemple, la bonne éducation et le premier enseignement religieux ; pour que tous gardent précieusement la sainte et salubre pratique de la prière faite en commun au foyer domestique ! Fort de l'expérience acquise dans ses voyages, avec quelles patriotiques instances ne détourne-t-il pas la jeunesse « de tant de coupables nouveautés qui s'abattent sur notre chère Bretagne, et la menacent dans sa foi, dans ses mœurs antiques, dans sa poétique physionomie, dans ses costumes *qui font l'âme plus fière*, dans la vieille langue de nos ancêtres, ce dernier et glorieux monument de la ténacité de notre race, cet héritage que des fils pieux doivent conserver avec un soin jaloux » ! (1) L'année même de sa mort devait se terminer, pour la ville de Saint-Brieuc, par les exercices d'une grande Mission, qui n'est que différée : des Ouvriers apostoliques y avaient été invités et retenus en assez grand nombre pour qu'ils pussent suffire à une nouvelle pêche miraculeuse (2).

Tout cela, vénérés Confrères, est très connu. Ce qui l'est moins, ce sont les services rendus par Monseigneur Bouché aux communautés de son diocèse. Il se porte en personne au secours des plus éprouvées d'entre elles. Il passe deux, trois jours dans le monastère, recevant et entendant en particulier chacune des Religieuses. Il applique ensuite à la situation ainsi connue le remède qu'elle comporte. Revenu d'un préjugé des premiers mois de son

(1) Première Lettre pastorale de Monseigneur Bouché.

(2) Allusion à deux précédentes Missions, prêchées à Saint-Brieuc avec un plein succès par les Révérends Pères Capucins.

épiscopat, il a compris, pour en tenir compte, quelles aptitudes spéciales requiert la direction spirituelle de ces Vierges qu'un Père de l'Eglise appelait « la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ (1) ». Songeant à l'immense et ardente charité du bon Sauveur, il chargera, au besoin, deux prêtres au lieu d'un, du service religieux du monastère, afin qu'aucune des Servantes de Dieu ne soit désormais réduite à commencer sa journée de labeurs sans avoir pu converser, au saint Sacrifice de la messe, avec Notre Seigneur, modèle et inspirateur de tous les dévouements.

Je serais par trop incomplet si je ne donnais à entrevoir également ce qu'il a fait pour nombre de Chapelains et d'Aumôniers, ces *Recteurs du couvent*, comme il se plaisait à les appeler. Il s'est souvenu, en pensant à eux, que le prêtre doit vivre de l'autel (2). Ce n'est, d'ailleurs, que justice de redire, après lui, que son désir en leur faveur n'eut qu'à être exprimé pour recevoir pleine et entière satisfaction.

Il ne restait plus à Monseigneur Bouché qu'une marque d'estime et de confiance, la plus haute de toutes, à donner à ses prêtres. Il la leur accorde, en appelant quelques-uns d'entre eux au suprême et redoutable honneur de la formation des jeunes clercs au Grand Séminaire. Pour cela, avec la souveraine approbation, les encouragements et les bénédictions de Notre Très Saint Père le Pape, il use du même droit, incontestable et imprescriptible, que vingt-cinq ans auparavant Monseigneur Martial, de vénérée mémoire. O clergé de Saint-Brieuc et Tréguier, combien ne devait pas être vif et profond son amour pour vous, combien grande sa

(1) Cf. S. Cyp., de habitu Virg.

(2) Cf. I. Cor. IX, 11 et 13.

considération, pour qu'il se privât, en votre faveur, des services de saints et savants Religieux ; pour qu'il vous préférât, non seulement aux confrères enseignants du Bienheureux Chancel, mais encore à toutes les autres Compagnies, à toutes les autres Congrégations ; pour qu'il mît dans ce changement de direction, dans ce retour à l'ancien état de choses, son âme tout entière : *Ecce quomodo amabat* (1) ! S'il vous aimait ! Voyez donc comme il s'impatiente dans la circonstance, comme il s'irrite, comme il s'indigne de rencontrer, une fois ou l'autre, de la contradiction, des pusillanimités, ou un semblant d'ingratitude ! Oh ! sans doute, il eût été plus digne de son âme épiscopale, torte de son droit indiscutable, de se reposer dans le sentiment du devoir accompli, de dédaigner des attaques sans portée et sans autorité, et par dessus tout de garder le silence du divin Maître calomnié : *Jesus autem tacebat* (2). Nous n'y contredirons pas. Mais nous ne saurions oublier que ces frémissements, ces impatiences et ces indignations proclament à leur manière, imparfaite, je le veux bien, trop peu surnaturelle, je le veux bien encore, combien l'Evêque aimait ses prêtres : *Ecce quomodo amabat* !

Monseigneur Bouché venait d'accomplir son second pèlerinage au Tombeau des saints Apôtres. Il en était revenu, comblé de faveurs pour son diocèse, pour d'insignes bienfaiteurs de l'Eglise, pour des parents, pour sa propre personne (3), et intimement heureux de l'affection dont Léon XIII daignait l'honorer et qui devait être plus forte que la mort (4).

(1) Joan. XI, 36.

(2) Matth. XXVI, 63.

(3) Sa Sainteté avait nommé M^{gr} Bouché Comte Romain, Assistant au Trône Pontifical.

(4) « J'ai jamais beaucoup votre Evêque, disait Léon XIII à des prêtres de Saint-

Qu'il me soit permis de signaler, en passant, sa démarche, aussitôt agréée que faite, pour le Couronnement de Notre-Dame de Rostrenen ; ses instances, paternellement accueillies, pour la béatification de l'Apôtre de la Haute-Cornouaille, le Vénérable Père Julien Maunoir, de la Compagnie de Jésus ; son intervention, couronnée d'un plein succès, dans la cause, presque désespérée, des Missionnaires de Marie auprès des Congrégations romaines. Si le Noviciat de ces apostoliques Religieuses, devenues Franciscaines, sans cesser d'être missionnaires, a l'avantage de trouver à sa portée le précieux appui des Fils de saint François, c'est encore à l'Evêque de saint Yves qu'elles le doivent.

Saint Yves ! Le nouveau Tombeau de saint Yves ! Voilà, plus que jamais, je ne dis pas l'unique, mais le principal objet des plus chères, des plus actives sollicitudes de Monseigneur Bouché. Il multiplie les appels en faveur de ce chef-d'œuvre, pour lequel il rêve toutes les splendeurs, toutes les magnificences. Après un long mois de visites pastorales, son véritable repos, du moins en espérance, sera de passer plusieurs jours à Tréguier, à l'occasion des fêtes sans égales du 19 mai. Les forces pourront bien lui manquer pour aller plus loin ; pour accourir à saint Yves, jamais ! Malgré sa trop faible santé, il ira à Tréguier, même en hiver, accompagné de l'habile et infatigable auteur (1) du riche plan qui est en voie d'exécution et d'achèvement. « A la grâce de Dieu, s'écrie-t-il, je me suis décidé à commander toutes les statuettes (2) pour l'inauguration ».

Briec ; nous avons causé ensemble de plusieurs projets. Il avait de très bonnes idées pour le bien de son diocèse. Je l'ai sincèrement regretté ». (Cf. *Sem. Relig.*, année 1888, page 507).

(1) M. Devrez, Architecte de Tréguier, de Notre-Dame de Paris, etc.

(2) Voir plus haut, page 34, lignes 4-10.

A mesure qu'approche le jour choisi pour cette solennité, sa main, naguère ouverte pour donner généreusement, se ferme par moments ou devient parcimonieuse. Sans doute, il continue à venir largement en aide aux Missions-Etrangères ; et, quatre jours seulement avant sa mort, il lui sera adressé de Zanzibar une touchante lettre de remerciements pour un riche don fait à un Evêque missionnaire (1). Sans doute, il remet périodiquement, comme par le passé, au Bureau de Charité de Saint-Brieuc, des secours dont l'importance et l'à-propos n'ont jamais échappé aux saintes Religieuses chargées d'être ses dispensatrices auprès des pauvres. Sans doute, le cours de ses contributions charitables à Ploubazlanec (2) et à Rostrenen n'est point interrompu... Il n'en est pas moins vrai que ses aumônes journalières et ses dépenses personnelles se trouvent brusquement diminuées, au point que son entourage serait tenté de s'en étonner si saint Yves n'expliquait pas tout le mystère. POUR SAINT YVES ! en ces trois mots écrits de sa main, voilà tout son testament (3).

Breton de naissance et de cœur, Monseigneur Bouché voudrait amener, si c'était possible, toute la Bretagne aux fêtes de l'inauguration du nouveau Tombeau de saint Yves. Il a pris depuis longtemps des dispositions pour qu'elle y soit représentée par l'élite de son clergé et par la foule innombrable de ses fidèles.

(1) 2.000 fr. Cf. Lettre de Mgr de Courmont, dans les *Documents* précités. Cf. *ibid.* Lettres du R. P. Gernot et de Mgr Laouénan, Archevêque de Pondichéry.

(2) L'ancien vicaire, devenu Evêque, ne cessa de se montrer généreux envers l'ancienne et bien respectable domestique du presbytère de Ploubazlanec.

(3) La part contributive de Mgr Bouché au Tombeau de saint Yves a été, par suite, augmentée de dix mille francs. Sa Grandeur n'avait, à sa mort, aucune autre réserve de fonds. *Dispersit, dedit...* (Voir plus haut, *passim*, pages 33-37, 39 et 44).

Il avait été heureux de se rendre à la consécration de la Métropole, magnifiquement restaurée. C'était assurément parce qu'il se plaisait à voir dans cette mémorable solennité une manifestation de l'autonomie religieuse de notre ancienne et chère province ; mais c'était aussi en prévision de la présidence d'une autre inauguration qu'il aurait à offrir à son vénéré métropolitain. Quelques mois plus tard, il apportait au Congrès breton de Lannion l'honneur de sa présence et le concours de sa parole. C'était certainement un bonheur pour lui d'appeler les bénédictions d'En-Haut sur les travaux d'une grande Association qui a pour double but le progrès agricole et l'avancement de la science historique ; mais n'avait-il pas, en même temps, l'espoir que, reconnaissante de ces gracieuses avances, l'*Association Bretonne* saurait répondre à l'appel qu'il lui adresserait ultérieurement en faveur de saint Yves ?

Il vient de promettre sa présence aux brillantes fêtes qui se célébreront à Saint-Laurent-sur-Sèvres, en l'honneur du Bienheureux Grignon de Montfort. Il compte ainsi témoigner sa reconnaissance au grand missionnaire qui évangélisa la Vendée et la Bretagne, et aux Filles de la Sagesse qui ne cessent de les édifier. Pourquoi n'ajouterais-je pas, puisque c'est aussi la vérité, que l'occasion lui paraissait des plus favorables pour attirer à saint Yves de Tréguier nombre de ses vénérés collègues, qui devaient accourir, comme lui, à Saint-Laurent. Une invitation faite, de la part d'un Saint, au Tombeau d'un Bienheureux, pouvait-elle manquer de recevoir bon accueil ?

Déjà Son Eminence le Cardinal-Archevêque, les Evêques et les Sociétés savantes de Bretagne ont donné leur parole. Un *Congrès de Saint-Yves* et une *Exposition d'art religieux ancien* serviront comme de préparation et d'introduction à

la fête religieuse. Vous savez le reste, mes Frères ; et ma pensée ne s'y reporte jamais sans une douloureuse et attendrissante émotion pour mon cœur : l'Evêque de saint Yves, subitement arrêté dans ses visites pastorales, au cours desquelles il s'imposait des fatigues de surérogation, et frappé de paralysie au lendemain du jour où il exposait à ses chers Trécorois, heureux et ravis, le programme si intéressant et si riche de la future solennité du 6 septembre 1888 ; le Pontife, à la nouvelle du danger, se préparant par l'humble confession de ses fautes à ce dernier acte qui seul est le couronnement de la vie pour les élus (1) ; le sacrificateur réduit à l'état de victime, souffrant avec une douceur, une mansuétude, une résignation qui n'est point de la terre, et n'élevant la voix que pour exprimer sa reconnaissance ; les dévouements de son serviteur, de ses proches, de ses prêtres, et de ses médecins qui étaient aussi ses amis, se dépensant nuit et jour pour adoucir ses douleurs et le ramener à la santé ; les alternatives incessantes d'espérances et de craintes, communiquées fiévreusement en réponse aux dépêches sans nombre affluant de tous côtés et tout particulièrement des diocèses de Bretagne ; quatorze jours placés entre la vie et la mort, comme autant de Stations que le vénéré malade parcourt successivement, rencontrant d'abord sa bonne Mère, Notre-Dame de Ros-trenen, dont le souvenir l'attendrit et le reconforte ; puis le bon Cyrénéen, saint Yves, dont le chef sacré attire ses regards et qui l'aide à porter la croix ; et enfin, sous le blanc vêtement de la Sœur du Saint-Esprit, Véronique exerçant son ministère de compatissante charité, pendant qu'au dehors les autres Religieuses, le clergé et les fidèles,

(1) *Cærem. Episc.* lib. II, cap. XXXVIII, 2.

surtout à Tréguier, cité vraiment épiscopale, font monter vers le Ciel le concert de leurs ardentes supplications pour la conservation de leur Evêque bien-aimé : *Seigneur, sauvez-le ; Domine Jesu Christe, salva illum* (1) !

La veille du 31 mai, l'auguste malade charge l'un de ses vicaires généraux de présider, en son nom, la double Procession de la Fête-Dieu au Grand Séminaire et de la clôture solennelle du mois de Notre-Dame d'Espérance : « J'avais donné rendez-vous pour demain jeudi, ajoute-t-il, et pour une heure de l'après-midi, aux membres du Comité de Notre-Dame des Ecoles catholiques. Dites-leur, de ma part, que j'arriverai pour l'heure convenue ». Et, après une pause : « Je devais confirmer avant-hier dans ma Cathédrale ; annoncez là-bas que je confirmerai avant mon départ pour les fêtes du Bienheureux de Montfort ». Touchantes préoccupations, touchantes illusions du bon Pasteur qui *ne refuse pas le travail*, même sur son lit de douleurs et d'agonie ! Non, non, assez travaillé, assez souffert comme cela ! C'est la fin de la dernière campagne, aussi brillante que laborieuse ; c'est l'entrée du port éternel. Rassurez-vous, d'ailleurs, oh ! rassurez-vous. A ce peuple, que vous avez tant contribué par vos exemples, encore plus que vos paroles et vos écrits (2), à retenir pieux et recueilli dans ses belles églises et aux pieds de ses Calvaires, et à rendre justement jaloux de ses traditions, dont la plus ancienne et la plus précieuse est un invincible attachement à la Chaire de saint Pierre, Dieu enverra un digne héritier de vos saintes et patriotiques aspirations... La gloire de

(1) *Breviar.* S. Clement. Ant. ad Benedict.

(2) S'il fallait une épigraphe à ces écrits, que nous voudrions énumérer, quelle autre choisir que la devise : *Pro Deo, pro Patria* ? Tout y est plein de cette parole ou de cette pensée,

saint Yves, trois fois exaltée, brillera d'un éclat incomparable. Les chers enfants des Ecoles chrétiennes ne resteront pas orphelins et sans asile ; car l'Episcopat ne meurt pas, mais le frère y succède au frère pour le raffermissement de la même cité de Dieu : *Nemo tam frater quàm Episcopus !*

Et maintenant, ô Père, ô Pontife, étendez une dernière fois, sur vos prêtres et sur tous vos chers diocésains, cette main droite dont Dieu a voulu que le mouvement restât libre jusqu'à la fin, pour que jusqu'à la fin elle pût les bénir : la bénédiction d'un père est un gage de stabilité et de durée pour la maison des enfants.

Peu de temps après cette suprême bénédiction, donnée sans défaillance, tout était consommé. Monseigneur Bouché venait de rendre son âme à Dieu, le lundi 4 juin, à cinq heures et demie du soir. C'était le jour et l'heure où il devait arriver à Saint-Laurent-sur-Sèvres. Au Ciel les fêtes sont plus belles ; et, comme chantait en mourant le Bienheureux de Montfort : « Le Paradis vaut mieux » !

La douloureuse émotion et les vifs regrets qu'excita partout cette mort prématurée ; les supplications de la seconde ville épiscopale, si désireuse de garder l'Evêque de saint Yves auprès du Tombeau de saint Yves ; saint Briec, digne, une fois de plus, de ses Evêques dans leur mort comme pendant leur vie ; les obsèques solennelles, présidées par l'éminent Cardinal Métropolitain, en présence de plusieurs autres Princes de l'Eglise, illustres enfants de la Bretagne (1),

(1) NN. SS. Laouénan, Archevêque de Pondichéry ; Bêcel, Evêque de Vannes ; Trégaro, Evêque de Séez. De plus, Mgr du Marhallac'h, Protonotaire apostolique ; Mgr Ribault, Prélat romain, vicaire général du Cap-Haïtien ; le Révérendissime Père Dom Bernard, Abbé de Thymadeuc. — La messe de la cérémonie funèbre d'aujourd'hui, 27 août 1891, a été célébrée pontificalement, sur la gracieuse invitation de notre Evêque, par Monseigneur de Tarentaise, de passage à Saint-Briec.

au milieu d'un concours immense de prêtres et de fidèles ; et finalement, pendant que l'orgue chantait, comme il sait chanter, les strophes gémissantes de Notre-Dame de Ros-trenen, le cortège funèbre faisant le tour intérieur de cette Cathédrale et s'arrêtant là-bas à la chapelle Saint-Yves : tout cela, mes Frères, est trop rapproché de nous pour que nous ayons pu l'oublier et qu'il soit besoin de le rappeler.

Il ne me reste plus qu'à conclure ce discours avec les sentiments que j'exprimais en le commençant. Vous me pardonnerez, mes Frères, de l'avoir prolongé outre mesure : la mémoire que j'achève d'évoquer et de célébrer est si attachante et si chère !...

Un grand poète, que j'appellerais volontiers le Brizeux de l'antiquité romaine, raconte quelque part, en beaux vers restés dans toutes les mémoires, l'héroïque effort d'un guerrier pour arracher au trépas son compagnon d'armes tombé aux mains de l'ennemi : « Me voici, c'est moi qu'il faut frapper ; moi seul qui suis coupable. Son unique tort à lui, c'est d'avoir trop aimé son malheureux ami » !

Tantum infelicem nimium dilexit amicum !

Je ne trouve, mes Frères, je ne trouve, vénérés Confrères, rien de plus vrai, rien de plus expressif que cette scène dramatique et attendrissante pour marquer, pour donner à entendre ce que doivent être nos sentiments et notre attitude en présence d'une mort qui enlève violemment un tel Père à ses enfants, un tel Pasteur à son troupeau bien-aimé.

Ah ! sans doute, une grâce surabondante de miséricorde et de pardon est acquise à quiconque est mortellement

frappé dans l'accomplissement d'un devoir de piété (1), et surtout dans le combat vaillamment engagé et soutenu pour Dieu et pour la Patrie. Mais quand nous levons les yeux vers Notre Seigneur crucifié, et que nous songeons quelle abnégation cet incomparable général exige de ses lieutenants, quelle perfection le Pasteur et l'Evêque de nos âmes (2) est en droit d'attendre de ceux qu'il a posés pour régir son Eglise (3), rachetée au prix de son sang ; quand nous l'entendons répondre à ses propres parents, qui n'obéissaient, en s'attachant à ses pas, qu'à la tendresse naturelle : « Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas que je me dois tout entier aux intérêts et au service de mon Père céleste ? (4) » lorsque nous écoutons les instantes recommandations qu'il fait par l'organe des Conciles aux Evêques de se dépouiller de tout attachement purement humain, à l'endroit non seulement de leurs proches selon la chair et le sang (5), mais encore de leurs frères et de leurs fils selon la grâce, comment ne pas nous écrier du fond de notre misère : « Si vous observez nos iniquités, ô mon Dieu, qui d'entre nous pourra subsister devant votre face : *Domine, Domine, quis sustinebit* (6) ? »

De ces fautes, qui accusent la fragilité humaine ; de ces taches, presque inévitables, ô Seigneur, s'il restait encore quelque trace sur l'âme de votre serviteur, qui fut notre

(1) II. Machab. XII, 45.

(2) I. Petr. II, 25.

(3) Act. XX, 28.

(4) Luc. II, 49.

(5) *Imo, quàm maximè potest, eos (Episcopos) sancta Synodus monet ut omnem humanum hunc ergà fratres, nepotes, propinquosque carnis affectum, unde multorum malorum in Ecclesiâ seminarium exstat, penitus deponant.* (Sess. XXV, Decret. de Ref. cap. 1).

(6) Ps. De profundis.

Pontife sur la terre, ne lui demandez pas, ne lui tenez pas compte à lui-même ; c'est plutôt à nous qu'il faut les imputer, pour nous les pardonner, à nous ses prêtres, à nous tous sa famille sacerdotale, qu'il aima, non pas à l'excès, car jamais un Evêque ne saurait trop aimer son clergé et son diocèse, mais avec un cœur dont les battements et les degrés de charité ne furent peut-être pas tous réglés surnaturellement et selon l'ordre établi par la perfection évangélique : *Dilexit multum*.

Dès à présent, la stricte justice et la reconnaissance nous font un devoir de lui appliquer, comme son titre le plus impérissable à nos affectueux regrets et à notre imitation, la belle parole d'Onias, le grand-prêtre : Voici le véritable ami de ses frères et de son peuple : *Hic est fratrum amator et populi* (1). Faites, ô mon Dieu, que, dès maintenant aussi, sa représentation terrestre et inanimée soit l'annonce et le mémorial des prières qu'il ne cessera d'offrir, dans la gloire du Paradis, pour l'Eglise, pour la France et pour la Bretagne, qu'il a tant aimées et fait aimer ici-bas : *Hic est qui multum orat pro populo et universâ civitate* (2). Ainsi soit-il !

(1) II. Machab. XV, 14.

(2) Ibid. Cf. it. Off. S. Gulielmi, Ant. ad II Vesp.



Document numérisé en 2022